## **ROISSY CDG**

## des pilotes et un contrôleur épinglés après une approche ratée

Le bureau d'enquêtes et d'analyses (BEA) a épinglé un équipage d'Air France et un contrôleur aérien en raison d'une approche ratée à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Les pilotes avaient été contraints à une remise de gaz pour poser l'Airbus A340-300 dans des conditions de sécurité optimales.

L'événement, survenu le 13 mars 2012 à 04 h 40, a été classifié comme «incident grave». Il a fait l'objet d'une enquête dont les conclusions ont été publiées récemment, comme l'a révélé le site Ainoline.com

## Surveillance insuffisante de la trajectoire

Dans ce rapport du BEA, publié le 12 mars, les enquêteurs précisent que l'équipage, parti la veille de Bamako (Mali), avait dû procéder à une approche sous «faible visibilité». Selon leurs conclusions, «l'incident grave est dû à la surveillance insuffisante de la trajectoire de l'avion par le contrôleur et par l'équipage» ainsi qu'à «la décision de l'équipage de poursuivre l'approche» malgré une position inappropriée, à plus haute altitude que prévu. Le rapport dénonce également «l'utilisation par l'équipage d'une méthode inadaptée» pour remettre l'avion sur la bonne trajectoire de descente.

Le BEA souligne que les contrôleurs aériens ne disposent pas d'outil leur permettant de détecter qu'un avion n'est pas sur le plan de descente approprié et de suivre l'évolution de cet écart au cours de l'approche. «Un tel outil permettrait aux contrôleurs de guider un aéronef en pouvant vérifier sa position par rapport au plan de descente et favoriser la diminution du nombre d'approches non stabilisées», estime-t-il. Il recommande donc que la direction générale de l'aviation civile étudie la mise en place d'un système pour aider les contrôleurs.

## Une procédure qui fait pourtant partie «des enseignements de base»

«Ce n'est pas un non événement mais nous ne sommes pas passés à côté de la catastrophe», a réagi Eric Prevot, commandant de bord sur Boeing 777 et porte-parole de la direction générale des opérations aériennes chez Air France. «La réaction rapide de l'équipage a permis de garder la maîtrise de la trajectoire», a-t-il ajouté, soulignant que «l'avion est resté en permanence dans le domaine de vol prévu par le constructeur» Airbus.

Il a toutefois reconnu que l'équipage avait commis «une erreur d'appréciation en ne s'apercevant pas qu'il ne pourrait pas rattraper la trajectoire». Selon Eric Prevot, il s'agit d'une erreur peu fréquente, dans la mesure où cela fait partie «des enseignements de base». L'équipage a en outre commis l'erreur «d'engager un automatisme inapproprié dans cette configuration».

Le porte-parole a souligné que l'équipage avait été entraîné à la suite de cet événement et la direction a rappelé à l'ensemble des pilotes les bonnes pratiques sur l'utilisation de l'ILS (NDLR : Instrument landing system, le système d'aide à l'atterrissage).